

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 13 mai 2025, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère Dorine L. Marcoux, conseillère
	MM.	Roland Vallée, conseiller Jeannot Couture, conseiller Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Hélène Shannon, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
René Desbois, inspecteur municipal et directeur des travaux publics

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2025-05-085

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert.

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 8 avril 2025
- 4- Correspondance
- 5- Liste des fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Approbation des conciliations bancaires de mars et avril 2025
- 7- Achat de panneaux de signalisation
- 8- Bail d'emplacement – Antennes Telus
- 9- Octroi du contrat pour plans et devis d'appel d'offres – PAVL volet Redressement
- 10- Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement #2025-389
- 11- Organisation d'une activité sportive par la MRC
- 12- Délégation pour planification d'activités sportives et/ou culturelles
- 13- Embauche d'un journalier
- 14- Projet d'acquisition d'un lot appartenant à la municipalité par le MTQ
- 15- Demande de participation financière – Salon des aînés à Chandler
- 16- Déneigement de l'hôtel de ville – Don
- 17- Demande de commandite – Club de soccer Rocher-Percé
- 18- Demande de financement – Camp de jour de Cap-d'Espoir

- 19- Autres sujets : Adoption du premier projet de règlement
#2025-389
Bal des finissants du littoral de Grande-Rivière
- 20- Période de questions
- 21- Clôture de la session

2025-05-086

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2025

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal 8 avril 2025 tel que rédigé.

2025-05-087

CORRESPONDANCE

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois d'avril 2025.

2025-05-088

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois d'avril 2025.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois d'avril 2025.

2025-05-089

APPROBATION DES CONCILIATIONS BANCAIRES DE MARS ET AVRIL 2025

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal approuve les conciliations bancaires des mois de mars et avril 2025.

2025-05-090

ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT QUE, selon l'article 306 du Code de la sécurité routière (CSR) au Québec, en vertu de l'article 289, tout dispositif de signalisation et de sensibilisations installé sur le réseau routier sous la responsabilité de la municipalité doit être conforme à l'encadrement législatif en vigueur, dont la norme consignée au *Tome V – Signalisation routière*, les panneaux de signalisation avec des silhouettes d'enfants sont interdits sur les chemins publics ;

CONSIDÉRANT QUE des plaintes ont été reçues par la direction générale concernant des excès de vitesse sur la portion est du chemin Duguesclin ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise l'achat de 2 panneaux de signalisation ;

QUE le conseil municipal s'approprie le montant de la dépense au surplus.

2025-05-091

BAIL D'EMPLACEMENT – ANTENNES TELUS

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et le maire à signer le nouveau bail d'emplacement avec TELUS Communications Inc.

2025-05-092

OCTROI DU CONTRAT POUR PLANS ET DEVIS D'APPEL D'OFFRES – PAVL VOLET REDRESSEMENT

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable exige que des plans et devis incluant l'estimation détaillée du coût des travaux, signés et scellés par un ingénieur membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, accompagnent le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet Redressement ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions à 4 firmes d'ingénierie pour la réalisation des plans et devis d'appel d'offres pour la réfection de la route Centrale (admissible au PAVL volet Redressement selon le Plan d'intervention en infrastructures routières locales) ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal octroie le contrat pour la confection des plans et devis d'appel d'offres dans le cadre du PAVL – volet Redressement à la firme d'ingénierie Arpo Groupe Conseil au montant de 22 974.20 \$ plus taxes.

2025-05-093

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT #2025-389

Avis de motion est donné par Jeannot Couture qu'à une séance ultérieure, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 2025-389 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-239 de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé. Cette modification aura pour objectif d'ajouter la définition d'« atelier artisanal communautaire », d'ajouter la sous-classe d'usage « atelier artisanal communautaire » à la classe d'usages « Industrie artisanale » ainsi que d'autoriser les yourtes en milieu agricole lorsque l'usage complémentaire est « atelier artisanal communautaire ».

LECTURE DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT #2025-389
2025-05-094 **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT #2025-389**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le premier projet de règlement # 2025-389 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-239 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2025-05-095 **ORGANISATION D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE PAR LA MRC**

CONSIDÉRANT QUE la MRC désire organiser une activité d'initiation à la crosse au printemps 2025 pour les jeunes de 8 à 12 ans ;

CONSIDÉRANT QUE ladite activité est offerte gratuitement (financée par la MRC Rocher-Percé) et que les équipements seront aussi fournis ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la tenue de l'activité d'initiation à la crosse offerte par la MRC Rocher-Percé.

2025-05-096 **DÉLÉGATION POUR PLANIFICATION D'ACTIVITÉS SPORTIVES ET/OU CULTURELLES**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal délègue à la directrice générale le pouvoir de planifier et/ou organiser des activités sportives et/ou culturelles tant que celles-ci respectent le budget alloué aux dépenses impliquées.

2025-05-097 **EMBAUCHE D'UN JOURNALIER**

Ce point est à une session ultérieure.

2025-05-098 **PROJET D'ACQUISITION D'UN LOT APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ PAR LE MTQ**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) a mandaté la firme d'évaluation immobilière *Bourque Dupéré Simard & Associés, Évaluateurs Agréés* afin de procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain et à l'établissement de deux servitudes temporaires de travail d'une durée de 5 ans nécessaires à la réfection du ponceau P-170990 sur le chemin de Saint-Isidore à Sainte-Thérèse-de-Gaspé ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un terrain dans ce secteur du projet (lot 5 883 299) ;

CONSIDÉRANT QUE ladite firme d'évaluation doit préparer un rapport d'évaluation sur l'indemnité juste et raisonnable que le MTQ doit à la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé pour l'acquisition de cette parcelle ;

CONSIDÉRANT QUE, une fois cette indemnité approuvée par le MTQ, une offre de règlement sera présentée à la municipalité (automne 2025) ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale afin de choisir, à la demande de la firme d'évaluation représentant le MTQ et aux frais du MTQ, deux notaires (un premier choix pour la préparation des documents nécessaires pour une éventuelle transaction et un second choix dans l'éventualité où le premier choix ne serait pas disponible).

2025-05-099

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE – SALON DES AÎNÉS À CHANDLER

CONSIDÉRANT QUE le salon des aînés se tiendra à Chandler le 5 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le salon des aînés est une activité découlant de l'initiative MADA, offerte à tous les aînés de la MRC Rocher-Percé ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal n'accepte pas de contribuer à la participation financière au salon des Aînés à Chandler.

2025-05-0100

DÉNEIGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE – DON

CONSIDÉRANT QUE la personne ayant déneigé les accès de l'hôtel de ville n'a rien facturé à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE, en contrepartie du déneigement effectué, le bénévole a demandé que la municipalité fasse un don au cercle des Fermières de Sainte-Thérèse-de-Gaspé plutôt que d'être rémunéré ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le don au cercle des Fermières de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, selon le calcul des heures effectuées par le bénévole.

2025-05-101

DEMANDE DE COMMANDITE – CLUB DE SOCCER ROCHER-PERCÉ

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la demande de commandite du Club de soccer Rocher-Percé, en considération au nombre d'enfants de la municipalité inscrit.

2025-05-102

DEMANDE DE FINANCEMENT – CAMP DE JOUR DE CAP-D'ESPOIR

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la demande de contribution financière du Camp de jour de Cap-d'Espoir pour l'été 2025, en considération au nombre d'enfants de la municipalité inscrit.

2025-05-103

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIERE-BAL DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU LITTORAL

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accorde une contribution financière à l'école secondaire du Littoral pour le bal de finissants en considération au nombre de finissants de la municipalité et comparable à la contribution de 2024.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Karine Lachance, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2025-05-103

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20 : 01 heures.

Roberto Blondin, maire

Hélène Shannon, directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »